

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°143 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 31 décembre 2018 au 6 janvier 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 6 janvier 2019, au moins 510 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>I.5. DES VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CMS : *Comité Mixte de Sécurité*

DAF : *Directeur Administratif et Financier*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FDNB : *Forces de Défense Nationales du Burundi*

FNL : *Forces Nationale de Libération*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PNB : *Police Nationale du Burundi*

RANAC : *Rassemblement National pour le Changement*

SNR : *Service National de Renseignement*

UPD : *Union pour la Paix et la Démocratie*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 10 personnes tuées dont 6 cadavres retrouvés, 1 enlevée, 6 torturées et 1 arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 4 femmes et 1 mineur tués ainsi qu'un mineur torturé.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des administratifs et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements et/ou disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres des partis politiques FNL aile d'Agathon Rwasa, RANAC et UPD-Zigamibanga

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Kibago, province Makamba

En date du 3 janvier 2019, vers 16 heures, Emile Ntahiraja, commerçant, changeur de monnaie et père de 4 enfants, a été assassiné dans une embuscade tendue par des bandits à bord de deux motos sur la colline Gifumbe, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, la victime revenait du marché communément appelé « Kwa Buhinja » se trouvant sur la colline Murambi de cette commune sur la frontière burundo-tanzanienne. Les présumés auteurs ont pris le large avec l'argent après le forfait sans être identifiés.

Une personne tuée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 4 janvier 2019, sur la colline Mukimba, zone Mukungu, commune Nyanza-Lac, province Makamba, Désiré Nihorimbere, âgé de 24 ans, lauréat de l'Université des Grands Lacs, au Département de la Santé Publique, a été tué par des gens non identifiés à l'aide des bâtons et des couteaux. Le mobile de ce meurtre n'est pas connu.

Deux personnes tuées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 1^{er} janvier 2019, Cécile Gatete, veuve, âgé de 80 ans et sa petite fille, Audrey Bukeyeneza, âgé de 20 ans, de la colline Namande, zone Yanza, commune Rusaka, province Mwaro, ont été tuées à la machette et gourdin par des personnes non encore identifiées. Selon des sources sur place, un présumé auteur, leur travailleur domestique du nom de Liévin Akimana a été arrêté. Ce dernier a tenté de se suicider avec du poison mais ses proches l'ont surpris juste après l'acte. Il a été conduit au CDS Yanza pour y bénéficier des soins médicaux. Le mobile de ce meurtre reste inconnu.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 3 janvier 2019, vers 12 heures, le corps sans vie de Tharcisse Ntahomvukiye, âgé de 67 ans, membre du parti CNDD-FDD, de la colline Mazita, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, a été retrouvé dans la rivière Gatara séparant les collines Mazita et Ruhuma de la même commune. La cause et les circonstances de sa mort ne sont pas connues.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Gatara, province Kayanza

En date du 31 décembre 2018, sur la colline Bubogora, zone et commune Gatara, province Kayanza, 3 corps sans vie de Ciza, une vieille femme, de son neveu et de sa nièce Ménéodore, en état de décomposition, ont été retrouvés dans la maison de Ciza. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à l'origine de ce meurtre. Le présumé auteur, Térance Niciteretse, a pris fuite et sa femme a été incarcéré au cachot de la commune pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2019 indique qu'en date du 25 décembre 2018, Franck Nshimirimana, âgé de 25 ans, a été retrouvé mort dans sa maison sur la colline Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était suspendue sur une corde. Les sources administratives parlent d'un suicide tandis que les voisins de la victime disent que c'est une simulation de suicide et demandent que des enquêtes soient faites.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2019 indique qu'en date du 13 décembre 2018, sur la colline Mubuga, commune et province Gitega, Antoine Banshayeko, commerçant au marché de Mubuga de cette même commune, a été porté disparu. Selon des sources sur place, il venait de répondre à une convocation du chef de poste de Mubuga, OPJ Amédée Manirakiza et la victime reste sans trace.

Une personne enlevée en commune Kigamba, province Cankuzo¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2018 indique qu'en date du 25 novembre 2018, vers 14 heures, sur la colline Shinge, zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, Ngabonziza Arnaud, âgé de 21 ans, a été arrêté à son domicile à Shinge, par des agents du SNR et conduit en direction de la commune Mishiha. Selon des sources sur place, la victime travaillait dans une pharmacie de Shinge, colline Shinge, zone Gitanga, commune Kigamba. Selon les mêmes sources, la famille a cherché le sien dans tous les cachots mais en vain. Cependant, un sénateur élu dans la circonscription et le représentant provincial du CNDD-FDD dans cette province ont demandé à la famille de la victime de leur apporter deux millions de fbu pour la libération du jeune homme accusé de trafic d'armes et de médicaments avec une rébellion.

Deux personnes arrêtées puis portées disparues en commune Burambi, province Rumonge²

En date du 22 février 2017, Athanase Ndayahundwa, un militaire retraité ex-FAB et une autre personne non identifiée ont été arrêtés par la police sur la colline de Gishiha, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Ils ont été remis aux agents du SNR qui les ont conduits à une destination jusqu'ici inconnue, selon des membres de leurs familles qui disent ne pas connaître les raisons de leur arrestation. Ndayahundwa avait échappé à un assassinat au mois de mai 2016 au cours d'une attaque armée qui a coûté la vie à 3 personnes, dont deux membres de sa famille.

¹ Le cas avait été rapporté au bulletin hebdomadaire no 138 dans la rubrique des personnes enlevées. Selon l'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 décembre 2018, Ngabonziza Arnaud a été retrouvé et il est détenu à la prison de Mpimba à Bujumbura.

² Athanase Ndayahundwa a été libéré après quelques semaines de détention au cachot de la police à Rumonge. Sa famille indique qu'il est chez lui sur la colline Gishiha.

Une personne enlevée en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural³

Emmanuel Kana, commissaire du marché de Carama et membre du parti FNL, aile de Jacques Bigirimana, a été enlevé en date du 20 juin 2016, vers 20 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. L'incident a eu lieu lors d'une attaque armée perpétrée par des personnes non identifiées en tenues militaires qui avait ciblé un bar « chez maman Subira » situé sur la colline Muyange I. Ils ont volé une somme d'argent dont le montant reste inconnu, d'après les sources sur place. Deux agents du SNR ont été pointés du doigt comme étant les auteurs de cet enlèvement.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 3 janvier 2019, sur la colline Rukana, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, Ananias Bukuru, âgé de 23 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, a été battu par un groupe des jeunes Imbonerakure conduit par un certain Bakari. Selon des sources sur place, Ananias a été accusé d'avoir manifesté sa joie après que des policiers tanzaniens aient tué un Imbonerakure, Théophile Manirakiza, originaire de la localité, qui semait la terreur à Cibitoke.

Deux personnes torturées en commune Kibago, province Makamba

En date du 3 janvier 2019, sur la sous-colline Muhagaze, colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, un septuagénaire du nom de Ntirongwa et son fils Kanyoni ont été tabassés et menacés d'être tués par des Imbonerakure en présence de Zénon Nishimwe, administrateur de la commune Kibago et Blaise Ngomirakiza, responsable du SNR en province Makamba. Selon des sources sur place, ils étaient accusés d'avoir participé à l'assassinat d'Emile Ntahiraja, un commerçant de cette localité. Ntirongwa a été tabassé et a été évacué à Mabanda pour des soins médicaux tandis que son fils a été arrêté et conduit à bord d'un véhicule du SNR.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2019 indique qu'en date du 29 décembre 2018, sur la colline Gacokwe, commune Rango, province Kayanza, Sylvestre Bukuru membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par Aimable, chef des Imbonerakure dans cette commune. Il a été accusé de n'avoir pas participé aux manifestations contre le contenu de la lettre des Evêques du Burundi adressée à la population burundaise. Il est allé se faire soigner au CDS de Karehe de cette même commune.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 1^{er} janvier 2019, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Samuel Yamuremye, un garçon de 14 ans, gardien des chèvres chez le prénommé Emmanuel, Imbonerakure et DAF de l'hôpital de référence de Karuzi, a été arrêté, torturé puis conduit au cachot du commissariat provincial de police par Nestor alias Benurire, représentant

³ Emmanuel Kana a été libéré après quelques jours et il est actuellement conseiller communal en commune Rumonge

provincial des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'avoir violé Christa, une fille d'Emmanuel, âgée de 3 ans. Selon les mêmes sources, la torture a eu lieu à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD et la victime a été menacée d'être jetée dans une grande fosse si elle n'acceptait pas l'accusation.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 6 janvier 2019, vers 20 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Sixte Ntakori, représentant communal du parti UPD-Zigamibanga, a été tabassé à son domicile par des Imbonerakure dont Anicet alias Zirye, Ngangari alias Muzehe, Paul alias Guguna, Léonidas, Louis et Bagaza. Selon des sources sur place, il est accusé d'être opposant du pouvoir CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, il est allé se faire soigner à l'hôpital de Musema de la même commune.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza⁴

En date du 22 décembre 2018, pendant la nuit, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Sylvestre Kagoma, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par un groupe d'Imbonerakure en patrouille, en tenue policière, dont Gédéon et Karorero alias Muvuba, l'accusant d'avoir crié. Selon des sources sur place, Sylvestre Kagoma était sorti dehors et il a vu ce groupe puis il a crié. Selon les mêmes sources, la victime est en train de se faire soigner au CDS de Gasenyi de la commune Rango.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 2 janvier 2019, Félix Nahimana, ex-FAB et sous-officier en fonction de la FDNB à la 5^{ème} Division, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Makamba par des policiers sur ordre de Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba. Selon des sources sur place, il a été interpellé sur un montage orchestré par son épouse Jacqueline Nibaruta, infirmière au CDS Gisenyi en commune et province Makamba que son mari voulait rejoindre une rébellion qui se prépare pour attaquer le Burundi à partir du Rwanda. Selon les mêmes sources, cette femme est en conflit avec son mari.

1.5. DES VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Des cas de discrimination en commune et province Ruyigi

En date du 31 décembre 2018, à partir de 19 heures, zone Rusengo, commune et province Ruyigi, des Imbonerakure commandés par Dieudonné, leur chef et en complicité avec Jean Marie Bizimana alias Citadin, chef de zone Rusengo, prétendant assurer la sécurité du réveillon du nouvel an ont fermé quatre cabarets des personnes non membres du parti CNDD-FDD dont Nyabuhogo. Selon des sources sur place, seuls les cabarets des membres du parti au pouvoir ont continué à fonctionner jusqu'à l'aube du 1^{er} janvier 2019. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure portaient des bottines

⁴ Rectification dans le Bulletin hebdomadaire n° 141 : Il est membre du parti MSD.

comme celles des policiers et une tenue semblable à celle de la police mais portant le sigle CMS à la place de PNB.

II. FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi

En date du 31 décembre 2018, sur la sous-colline Nyagihotora, colline Gitanga, zone Gasibe en commune Matana, province Bururi, un corps sans vie d'un nouveau-né, en état de décomposition, a été retrouvé dans une brousse.

Une personne amputée d'une jambe en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 1^{er} janvier 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Ruvumu, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, le nommé Bigirimana, âgé de 27 ans, Imbonerakure, a été coupé sa jambe gauche par son voisin nommé Nyamwero, aussi membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Bigirimana intervenait chez Nyamwero qui était en train de battre sa femme et ses enfants. Nyamwero a amputé la jambe de Bigirimana à coups de machette. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Karuzi et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police.

Détention illégale d'arme à feu en commune et province Muyinga.

En date du 4 janvier 2019, au quartier Kibogoye de la ville de Muyinga, le prénommé Jérémie, Imbonerakure travaillant au Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) à Muyinga a été surpris en possession d'un fusil de type Kalashnikov à son domicile. Selon des sources sur place, ladite arme a été saisie au cours d'une fouille perquisition opérée par des policiers intervenant après la tentative de Jérémie de tirer sur sa concubine. Jérémie a été arrêté et conduit à la prison de Muyinga.

Deux personnes blessées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 5 janvier 2019, vers 20 heures, sur la colline et commune Ntega, province Kirundo, Ferdinand Hakizimana, âgé de 48 ans et son enfant, âgé de 6 ans, ont été blessés par grenade à leur domicile. Selon des sources sur place, cette victime est frère de l'administrateur communal de Ntega, Philippe Ngabonziza.

Contributions forcées en commune Rango, province Kayanza

Depuis le 2 janvier 2019, sur les collines Rango, Rama et Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, une campagne de collecte forcée des contributions aux élections de 2020 se fait porte à porte par le prénommé Angelo, chef de zone Rango, accompagné par Philibert Bigirimana, chef des Imbonerakure sur la colline Rango. Selon des sources sur place, cette autorité a menacé en disant que ceux qui n'auront pas encore cotisé jusqu'au 15 janvier 2019, n'auront plus droit d'aller cultiver dans leurs champs, d'accéder au marché et de bénéficier des soins de santé.

Des intimidations en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 31 décembre 2018 indique que depuis quelques semaines, sur des collines Mikamba et Kijuri, zone Burarana, commune Matongo, province

Kayanza, une quinzaine de membres des partis politiques de l'opposition comme RANAC et UPD Zigamibanga et de la société civile dont Jean Paul Rudakubana et Mapfundo, ne peuvent plus sortir de chez eux après 18 heures, par peur d'être agressés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, le responsable communal du parti CNDD-FDD, Célestin Minani a intimé l'ordre aux jeunes Imbonerakure de battre ces personnes en les accusant d'être des rebelles qui veulent attaquer le pays.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.